



L'or responsable n'est plus un sujet expérimental : une lecture du Rapport d'Impact 2025 de Swiss Better Gold

A propos d'OCIM

Fondé à Paris en 1961, le groupe OCIM est détenu et dirigé par la holding OCIM Finance. Fort de son activité historique de promoteur immobilier et de gestionnaire d'actifs, OCIM possède une longue expérience en matière de gestion de projets complexes et d'actifs tangibles.

OCIM se consacre désormais entièrement au secteur des métaux précieux, produisant et négociant de l'or et de l'argent, et s'approvisionnant en métaux stratégiques dits platinum grade, comme le platine, le palladium, et le rhodium.

OCIM exerce une double activité complémentaire de négociant et financier. En tant que négociant, OCIM achète et vend tout au long de la chaîne de valeur des actifs, des producteurs aux utilisateurs finaux. En tant que financier, OCIM finance les opérations de la chaîne de valeur, principalement par le biais de contrats de prépaiements à court terme.

OCIM exploite également deux usines de traitement au Pérou et produit de l'or responsable issu de minerais achetés auprès de mineurs artisanaux et à petite échelle.

OCIM dispose d'équipes basées à Paris, Genève et Lima.

L'or responsable est devenu un sujet concret. Telle est la conclusion implicite du rapport récemment publié par Swiss Better Gold, qui rend lisible une institution se documentant elle-même, ouvrant sa gouvernance et articulant sa thèse économique avec une clarté croissante. OCIM, présent dans le rapport à travers sa filiale péruvienne Soleil Metals ainsi qu'à travers le cofinancement d'actions concrètes en faveur des mineurs, illustre à son niveau cette transformation.

Commençons par le rapport lui-même et, parmi les nombreux points qu'il soulève, retenons trois évolutions notables.



Un pas supplémentaire vers la transparence

Premier signal. Si Swiss Better Gold publiait déjà les noms des mines accréditées, leur répartition par pays, ainsi que le nombre d'opérations suspendues, le rapport 2025 va plus loin sur deux points précis. Les chaînes complètes d'exportation (mine, négociant, raffineur) sont désormais publiées, y compris pour les opérations encore engagées dans le processus Step 1. Par ailleurs, SBG a rendu public son mécanisme de gestion des crises et des accidents, formalisé cette année. Ces deux ajouts modifient la qualification du dispositif : il ne s'agit plus seulement de certifier des opérations, mais de rendre visibles les conditions dans lesquelles les décisions sont prises et corrigées.

Une gouvernance qui s'ouvre

Deuxième signal, structurellement important pour la suite. SBG a élargi son conseil d'administration en juin 2025 afin d'y intégrer deux représentants de la société civile : Fernando Fernandez (Wyss Academy for Nature) et Rebecca Villalobos (RESOLVE). Ces deux administrateurs disposent des mêmes droits et devoirs que les autres membres du conseil et siègent dans des comités spécialisés.

Ces nominations complètent l'architecture de gouvernance en ajoutant la voix de la société civile à l'organe décisionnel. Le dispositif, qui fonctionne depuis 2013 en partenariat avec le Secrétariat d'État suisse à l'économie (SECO), passe ainsi d'une gouvernance public-privé à une gouvernance public-privé-civile. L'apport de ces nouvelles voix est d'abord structurel : Fernandez et Villalobos n'ont aucune exposition économique à la chaîne ASGM,

ce qui leur donne la latitude de formuler des remises en question internes que les acteurs du marché ne pourraient exprimer avec la même crédibilité.

Cette contribution est également opérationnelle. Fernando Fernandez, au sein du comité d'accréditation, œuvre à renforcer la manière dont les données et l'analyse éclairent les décisions relatives au devoir de diligence et à l'amélioration continue, tandis que Rebecca Villalobos, au comité du fonds SBG, se concentre sur l'orientation des cofinancements vers les besoins identifiés par les mineurs eux-mêmes. Ces deux perspectives, l'une académique, l'autre ancrée dans l'expérience de terrain, ouvrent le dispositif à un débat interne constructif et productif.

Ces volumes demeurent modestes face à la production mondiale d'or (environ 3 600 tonnes par an). Mais ils ne sont plus négligeables et, surtout, leur structure, documentée jusqu'au raffineur, les rend désormais exploitables pour des chaînes d'approvisionnement institutionnelles.

Et qu'en est-il d'OCIM ?

Le rapport mentionne OCIM à deux endroits distincts.

D'une part, Soleil Metals, filiale péruvienne du groupe, figure parmi les opérateurs ayant atteint le Step 1 cette année, avec ses deux usines de la région d'Arequipa, Yacari et Victoria. Iván Salas, son directeur général, présente cette accréditation comme une alliance stratégique avec SBG, accélérant un effort de formalisation construit dans la durée.



D'autre part, OCIM est cité comme membre de soutien de SBC à travers les projets cofinancés cette année chez Minera Ores, opérateur péruvien indépendant de la chaîne OCIM. Deux projets y ont été déployés : un programme de santé et sécurité au travail pour les mineurs internes sur site, ainsi qu'une couverture d'assurance accident pour les mineurs artisanaux externes vendant leur minerai à Ores, dans un secteur jusqu'alors considéré comme non assurable par les compagnies d'assurance. Vanessa Hungerbühler, responsable juridique et conformité d'OCIM, décrit ces projets comme « un laboratoire de bonnes pratiques » dans son témoignage publié dans le rapport.

Cette double présence reflète la posture du groupe : agir des deux côtés de la chaîne là où sa position le permet. Comme producteur à travers Soleil Metals, engagé dans le processus d'accréditation du secteur. Comme membre à travers OCIM, contribuant au financement de projets sectoriels dont bénéficient d'autres opérateurs. Deux gestes distincts, dans deux registres distincts, mais portés par une même conviction : la viabilité d'une chaîne responsable se construit à travers des dispositifs concrets, démontrés sur le terrain.



Contact

Laurence Mathiot

Directrice de la Communication
et des Ressources Humaines

laurence.mathiot@ocim.com

+33 1 88 83 86 17

+33 6 48 79 38 95